



2023 - AVIS AUX NAVIGATEURS N° 9

RÉGION NIAGARA
CANAL WELLAND

Défense écluse 1 – Entretien programmé

Veillez noter que la défense intérieure des portes d'écluse de l'Écluse 1 fera l'objet d'un entretien programmé du lundi 26 juin au jeudi 29 juin.

La procédure spéciale suivante sera mise en place pendant l'arrêt :

Descendant (entrée du navire)

- Les navires descendants doivent entrer dans l'écluse au grand ralenti;
- Les navires doivent avoir un membre d'équipage sur le pont à leur disposition;
- Un préposé aux amarres sera présent sur le mur d'amarrage de l'écluse pour attacher un câble d'amarrage avant ou arrière en fonction de la longueur du navire :
 - Pour les navires d'une longueur hors tout égale ou supérieure à 185 m, le préposé aux amarres attachera le câble n° 2.
 - Pour les navires d'une longueur hors tout inférieure à 185 m, le préposé aux amarres attachera le câble n° 4.
- Une fois le navire arrêté et sécurisé par les unités AML, le préposé aux amarres larguera le câble.

Montant (navire sortant)

- Si un navire dérive vers l'arrière après le détachement des unités AML, le capitaine/pilote doit en informer l'opérateur d'écluse dès que possible afin de rattacher les unités AML.
- Un membre d'équipage doit être disponible à la poupe du navire pour passer l'élingue et le câble en cas de besoin au moment du départ.

Le 20 juin 2023